

Ville de Châteauneuf sur Charente

Membres en exercice: 23

Membres présents: 18

Suffrages exprimés: 22

République Française

Délibération N° 2017-109

Conseil Municipal du 20 Septembre 2017

DATE DE CONVOCATION : 14 Septembre 2017

CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS : J.L. LEVESQUE – M. CLERC - B. LAFAYE – G. MIGNON – M. VILLEGER - J.P. SIMON – C. BONNEAU – G. MICHELY – E. GARNIER – N. ARILLA - E. RAMBEAU – S. HIBON-MINET – P. FRÉON – C. FULPIN – C. MESLIER – S. LABROUSSE – C. MECHAIN – M.H. AUBINEAU.

CONSEILLERS MUNICIPAUX ABSENTS AYANT DONNÉS POUVOIR : K. GAI donne pouvoir à E. GARNIER – P. ORMÈCHE donne pouvoir à J.L. LEVESQUE - J.P. ZUCCHI donne pouvoir à M. VILLEGER – K. PERROIS donne pouvoir à J.P. SIMON –

CONSEILLERS MUNICIPAUX ABSENTS – EXCUSÉS : M.A. CHEVALIER

SECRÉTAIRE DE SÉANCE: C. BONNEAU

OBJET : ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉS

Le conseil municipal

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU la loi du 26 Janvier 1984 modifié et notamment son article 3-1

VU le décret 88-145 du 15 Février 1988 modifié

VU la délibération du 31 Mai 2012 visée en Sous-Préfecture le 17 Juin 2012

VU la délibération du 2 décembre 2015 visée en Sous-Préfecture le 10 décembre 2015.

CONSIDÉRANT le besoin des services municipaux scolaire, technique, administratif, culturel, d'animation et de sport, pour le service rendu aux usagers,

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de disposer d'agents pour la continuité du service

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **PAR 22 VOIX POUR** :

Décide de compléter les délibérations du 31 mai 2012 et 2 décembre 2015 pour le recrutement d'agents

- ✓ au grade de l'échelle C1 pour les filières technique, administrative, animation, culturelle, et sportive.

DIT qu'il sera fait appel à cette délibération pour tout contrat de recrutement de personnel en cas d'accroissement temporaire d'activités.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Jean-Louis LEVESQUE